

## DELIBERATION 2024-17 – Prestation Allocation de Retour à l'Emploi

L'an deux mille vingt-quatre, le Trois Avril à ARUDY  
Le conseil d'administration du CIAS  
Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses  
séances,  
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON,  
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; BLANCHET Anne, Elue ; BELLOCQ Chantal, Représentante association personnes âgées ; GARROCQ Jean-Pierre, Vice-Président ; AUSSANT Claude, Elu ; BUNEL Marcel, Représentant diverses associations locales ; PARGARDE Didier, Représentant association personnes handicapées ; BERGES Marie-Françoise, Représentante association insertion et lutte contre les exclusions

EXCUSÉS : DESSEIN Michaël, Elu

### OBJET : PRESTATION ALLOCATION DE RETOUR A L'EMPLOI

### RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que les Centres de Gestion peuvent proposer à leurs collectivités affiliées et adhérentes des prestations facultatives.

À ce titre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques propose une prestation de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi (ARE).

Il propose l'adhésion à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion à compter du 01 Janvier 2024.

Le rapport entendu,

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré** à l'unanimité des membres présents  
- « Pour » : 8 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix est invité à se prononcer sur cette question, à savoir :

- d'adhérer à compter du 01 Janvier 2024 à la convention de gestion des dossiers d'allocations de retour à l'emploi proposée par le Centre de Gestion,
- d'autoriser le Président à signer la convention proposée en annexe,
- de préciser que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.

**Jean-Paul CASAUBON,**  
Président de la CCVO,  
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau

